

Dernière minute :

L'agglomération menacée

Par un arrêt en date du 20 avril, suite au recours intenté par les sept maires de la Boucle de Montesson, le tribunal administratif de Versailles a annulé l'arrêté préfectoral de création de la communauté d'agglomération regroupant 20 communes. Les maires contestaient le périmètre retenu et dénonçaient un manque de concertation de la part de l'Etat. Créée début 2016 sur la base de l'arrêté finalement annulé, la CASGBS est donc dissoute, sous un délai que le tribunal a fixé à un an.

En 2016, le Cadeb avait élargi son territoire d'action aux 20 communes de la nouvelle agglomération. Il n'envisage pas de revenir sur cette décision. Riche de ses 23 associations réparties dans les différentes communes, il est prêt à travailler en concertation avec les nouvelles instances qui seront mises en place par les élus et l'Etat, quelle que soit la formule finalement retenue.

La balle est maintenant dans le camp des élus qui devront dire s'ils veulent continuer à travailler ensemble ou se séparer en plusieurs entités. L'annulation intervient au mauvais moment, alors que les vingt maires commençaient à œuvrer ensemble, dans le domaine des mobilités, de la collecte et du traitement des déchets, du tourisme, ...

Pour sa part, le Collectif est favorable à la poursuite de la coopération entre communes pour définir des projets communs qui ne peuvent être traités que dans un cadre élargi.

Le bureau du Cadeb

Je plante un arbre

L'association vésigondine AEB lance un grand projet pédagogique et environnemental autour de la plantation d'arbres dans le futur Parc Princesse.



En partenariat avec la ville du Vésinet, AEB et le centre de loisirs de l'école primaire Princesse, nous avons dans un premier temps organisé une rencontre composée des animateurs et des enfants afin d'organiser un concours de dessin avec les enfants âgés de 6 à 10 ans sur le thème :

Je plante un arbre dans le Parc Princesse

Les enfants ont adhéré au projet, et se sont mis au travail.

Dans un second temps, AEB organisera un goûter et les enfants nous présenteront leurs œuvres.

Un jury composé du comité directeur de l'association décernera le ou les vainqueurs du concours.

Une affiche format A3 sera réalisée, annonçant la plantation de l'arbre par les enfants.

Le choix de l'essence et l'époque de la plantation de cet arbre seront déterminés avec les experts de la filière.

Nous vous communiquerons dans une prochaine lettre du Cadeb la suite de cette action que nous souhaitons reconduire.

*Jacques Firmin
Président
AEB*

Toyota va planter 2000 chênes en forêt de Marly

Sur une parcelle de deux hectares où des arbres malades ont été fauchés fin 2017, Toyota va financer et réaliser la plantation de 2000 chênes. En février, des employés du constructeur automobile ont mis en terre 200 pousses de chênes qui s'ajoutent aux 1200 déjà plantés.